

N/REF : 3/03/2025 12H15 C:263428 I:36205
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 03/03/2025 a 12H15

SAS ARMANDO

**7/9 CHEMIN ROBESPIERRE
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : ROBESPIERRE
7 CHEMIN ROBESPIERRE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 7 CHEMIN ROBESPIERRE A GRENOBLE - SAS ARMANDO
ARMAND 06 99 23 05 05

MOTIF : INTERVENIR POUR ODEURS DANS LE BATIMENT

Donneur d'ordre : M. A. PARTOUCHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/03/2025 A 15H15
SUITE A PROBLEME D ODEUR DANS LES BUREAUX AU RDC
CONTROLE COLLECTEUR EXTERIEUR RAS
REMISE D EAUX DANS LES SIPHONS DES 2 CUMULUS AU RDC SUR LE GROUPE DE
SECURITE

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 04/03/25 a 08H55 M. A. PARTOUCHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 20,00%	36,08
TOTAL T.T.C.En EURO	216,52

Ordonnance du 1/12/1986 -

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN